

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**  
**COMMUNE DE MOREAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt-et-un, le dix-sept septembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.**

***Présents:*** MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie, LAMOUR Véronique, CANTE Ghislain, TALMONT David, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LE HOUEZEC Romy, LORIC Emilie, LE FICHER Yoann.

***Absents excusés:*** RIQUELME Jean-Pierre (Pouvoir à M. POUILLAUDE Maurice), LORIC Franck (Pouvoir à M. STAEL Gérard), DENIS David (Pouvoir à Mme TALMONT Marie-Christine), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à Mme PICAUT Marie-Pierre), MOISDON Gabin (Pouvoir à M. ROSELIER Pascal), LE NET Karine.

***Le Conseil Municipal a désigné M. Yoann LE FICHER, benjamin de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.***

***Date de convocation : 10 septembre 2021***

***Nombre de conseillers en exercice : 27***

***Présents : 20***

***Votants : 25***

**Cession du lot n°25 de la Résidence de la Sapinière**  
**(Annulation et proposition d'un nouvel acquéreur)**  
**(Délibération 2021\_09\_17\_02)**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu l'avis des services des Domaines en date du 18 décembre 2019 ;  
Vu le budget annexe du lotissement communal « Résidence de la Sapinière » ;  
Vu la délibération du Conseil municipal 2016\_09\_16\_04 en date du 16 septembre 2016 approuvant le Plan local d'urbanisme ;  
Vu la délibération 2017\_10\_13\_08 du Conseil municipal du 13 octobre 2017 approuvant la création du lotissement communal « Résidence de la Sapinière » ;  
Vu la délibération 2019\_02\_08\_06 du Conseil municipal du 08 février 2019 relative au prix de vente des lots de la « Résidence de la Sapinière » et au dépôt des pièces ;  
Vu la délibération 2019\_11\_08\_06a du Conseil Municipal du 08 novembre 2019 relative à la cession de lots du lotissement de la résidence de la Sapinière ;  
Considérant que le futur acquéreur du lot n°25, Mme LEVEQUE Danielle, s'est désistée ;

M. Gérard STAEL, adjoint au Maire rappelle que, par délibération 2019\_11\_08\_06a, le Conseil municipal, réuni en séance le 8 novembre 2019, a approuvé la cession du lot n°25 de la résidence de la Sapinière à Mme LEVEQUE Danielle.

Le futur acquéreur s'étant désisté, il propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'annulation de la vente dudit terrain à Mme LEVEQUE Danielle et sur la cession de celui-ci à M. ROUSSELLE Sébastien et Mme ROUSSELLE Séverine au prix de 36,00€ TTC/m<sup>2</sup>, TVA sur marge incluse.

Numéro de lot	Superficie	Acquéreur(s)
25	460 m <sup>2</sup>	M. ROUSSELLE Sébastien et Mme ROUSSELLE Séverine

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, de ses membres présents et représentés,**

- **Annule la cession du lot n°25 de la résidence de la Sapinière au prix de vente de 36,00 € TTC le m<sup>2</sup>, TVA sur la marge incluse, auprès de Mme LEVEQUE Danielle,**
- **Approuve la cession du lot n°25 de la résidence de la Sapinière au prix de vente de 36,00 € TTC le m<sup>2</sup>, TVA sur la marge incluse, auprès de M. ROUSSELLE Sébastien et Mme ROUSSELLE Séverine,**
- **Dit que tout frais afférent à la mutation du lot (acte notarié...) est à la charge de chaque acquéreur,**
- **Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente du lot et toute pièce en application de la présente délibération.**

*Fait et délibéré à Moréac,  
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire,

